

A.Z BAT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL :

1 RUE D'ARTOIS

59113 SECLIN

984 333 914 RCS LILLE

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
LE DIX JANVIER,
A 10 HEURE,

Monsieur Mortada HAMZE,
demeurant 1 Rue d'Artois 59113 SECLIN,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 100 euros composant le capital
social de la Société A.Z BAT,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

Les représentants du comité social et économique ayant été régulièrement informés
des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un cogérant et détermination de ses pouvoirs,
- Mise à jour de l'objet social,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Initiales de
Mortada HAMZE
le 20/01/2025 à
12:20:13 UTC

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Bachir HAMZE en qualité de cogérant pour une durée indéterminée, demeurant rue Mahmoud, Bâtiment Al-sheikh ali, Al Hadath, Beyrouth, Liban

Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 12 des statuts.

Monsieur Bachir HAMZE a déclaré par avance qu'il acceptait les fonctions de gérant et qu'il n'était frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide de mettre à jour **l'article 2 "Objet"** des statuts de la Société comme suit :

Art 2 OBJET :

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

Tous travaux d'électricité générale dans le BTP en courant fort et faible, incluant l'installation et la maintenance de réseaux électriques industriels et domestiques, ainsi que l'installation et la gestion de systèmes de vidéosurveillance (conception, déploiement, et configuration adaptés aux besoins des clients).

Accessoirement, tous travaux de second œuvre dans le BTP, incluant l'agencement, l'aménagement intérieur, la rénovation et l'optimisation des espaces professionnels et résidentiels.

Installation, configuration et maintenance de réseaux informatiques, incluant le déploiement de réseaux filaires et sans fil (Wi-Fi), la configuration de routeurs et commutateurs, les solutions de sécurité réseau, et l'administration de serveurs Windows (Active Directory, DNS, DHCP).

Fourniture et maintenance de solutions informatiques et commerciales intégrées, incluant imprimantes, logiciels, matériel informatique, et équipements de bureau.

Maintenance et dépannage informatique : réparation et maintenance d'ordinateurs, installation de logiciels, et solutions d'archivage pour les entreprises.

Conseil et formation technique : accompagnement en solutions technologiques, formation en technologie éducative et bureautique, et coordination entre départements techniques et commerciaux.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation et l'exploitation de tous établissements, usines ou ateliers liés aux activités spécifiées ci-dessus.

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.

*La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles se rattachant à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.*

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
M. Mortada HAMZE



Signé par
Mortada HAMZE
le 20/01/2025
à 12:20:14 UTC